

INOSTAB MES (E 466)

STABILISATION

Gomme de cellulose ou carboxyméthylcellulose de sodium ; CMC sodique mise en solution
Dose limite légale autorisée : Règlement (CE) n°606/2009 : 20 cL/hL

↓ APPLICATIONS ŒNOLOGIQUES

INOSTAB MES est une gomme de cellulose hautement purifiée solubilisée à 5 % dans l'eau.

INOSTAB MES permet de retarder la cristallisation des sels tartriques (tartrate de calcium et bitartrate de potassium) en stoppant leur croissance cristalline.

L'utilisation au tirage (en méthode traditionnelle) contribue à éviter l'apparition de cristaux de bitartrate de potassium connus pour avoir une contribution aux phénomènes de gerbage lors du dégorgement.

L'emploi d'**INOSTAB MES** lors du dégorgement n'est pas un facteur de gerbage.

Son efficacité est durable dans le temps.

↓ MISE EN OEUVRE

Diluer au 1/3 environ le volume d'**INOSTAB MES** par le vin à traiter avant une homogénéisation dans le volume final à traiter. Dans certains cas, des gênes à la filtration sont observées, il est préférable de réaliser un essai préalable, pour définir si le traitement doit être fait avant ou après filtration.

↓ PRECAUTIONS D'EMPLOI

Employé sur vins rouges **INOSTAB MES** peut provoquer une perte de couleur sous la forme d'un léger dépôt.

Le vin à traiter doit être stable vis-à-vis des casses protéiques et ne doit pas avoir été traité au lysozyme.

L'emploi d'INOSTAB MES sur les vins rosés est interdit.

↓ DOSE D'EMPLOI

Un test au froid en laboratoire permettra d'orienter la dose nécessaire à utiliser.

Les doses habituellement utilisées varient de 8 à 20 cL/hL (dose maximale d'emploi) de vin à traiter, selon le niveau d'instabilité.

↓ CONDITIONNEMENT ET CONSERVATION

- En flacon de 1 L
- En bidon de 5 L et 10 L
- En container de 600 L et 1000 L

A conserver dans un local sec, bien ventilé, exempt d'odeurs, à température comprise entre 5 et 25°C.

Une fois ouvert le produit doit être utilisé rapidement.

↓ REMARQUES

INOSTAB MES ne modifie pas les produits de solubilité des sels tartriques (tartrate de calcium et bitartrate de potassium). L'IOC ne prend pas en charge la responsabilité de la présence d'éventuels cristaux dans les bouteilles après ce traitement.

Pour vous garantir un risque minimale de cristallisation en bouteille, nous vous recommandons vivement un passage au froid (ou par électrodialyse) partiel pour obtenir une TS voisine de 19°C.